

5. DISCIPLINE PROGRESSIVE

a. Des étapes peuvent être sautées selon la gravité de l'infraction.

b. Étapes

- i. Rappel de la règle à l'élève
- ii. Retour sur le comportement attendu et recherche de solution avec l'élève
- iii. Fiche de réflexion
- iv. Appel aux parents, tuteur, tutrice
- v. Rencontre avec les parents, tuteur, tutrice
- vi. Référence à la travailleuse sociale
- vii. Retrait du transport scolaire
- viii. Rencontre l'élève avec la direction de l'école
- ix. Contrat personnalisé ou feuille de route

c. Conséquences

- i. Médiation
- ii. Retenue
- iii. Perte de privilèges
- iv. Retrait d'une activité scolaire ou parascolaire
- v. Réparation des gestes posés
- vi. Retrait temporaire de la classe
- vii. Implication du conseiller en orientation
- viii. Implication du personnel en travail social ou autre appui communautaire
- ix. Remboursement de matériel endommagé ou volé
- x. Contrat avec la direction de l'école ou le personnel enseignant
- xi. Rencontre des parents avec la direction d'école
- xii. Suspension de l'école, 20 jours maximum
- xiii. Renvoi de l'école
- xiv. Renvoi du Conseil scolaire

2025-2026

CODE DE CONDUITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE GEORGES-P.-VANIER



Le code de conduite a pour objectif d'aider l'élève à développer des habiletés en lien avec le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Il dresse les pratiques et procédures au bon fonctionnement de l'école.

100, rue Macklin Nord
Hamilton, ON
L8S 3S1

Version de septembre 2025
Version révisée en date du 2025.08.26

1. RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

- a. **RESPECT ET TOLÉRANCE** - Je respecte les autres, dans leur individualité, avec mes paroles et mon comportement. Je fais preuve de tolérance face à la diversité.
- b. **ENGAGEMENTS** - Je suis engagé à lutter contre l'intimidation
 - i. J'inclus les autres,
 - ii. J'évite les rumeurs,
 - iii. Je réagis et je rapporte quand je suis témoin de commentaires faits au détriment de quelqu'un.
- c. **COMMUNICATION** – Je m'exprime en français, sauf dans les cours de langues. Je communique de façon respectueuse, en prenant un ton adéquat, en choisissant des mots qui ne blessent personne. J'utilise un langage non-verbal convenable.
- d. **HYMNE NATIONAL ET ANNONCES** - Je respecte le décorum de l'hymne national : je me tiens debout, immobile, en écoutant attentivement.
- e. **CODE VESTIMENTAIRE**
 - i. Je m'habille de façon appropriée.
 - ii. Je porte des vêtements exempts de messages vulgaires ou prônant la violence.
 - iii. Sauf exception, je retire chapeau, casquette, capuchon en salle de classe.

2. RESPECT DES LIEUX ET DES BIENS

- f. **MATÉRIEL** - J'utilise le matériel avec soin, les appareils électroniques et les instruments qui me sont prêtés. Les objets endommagés seront remboursés.
- g. **PROPRETÉ** - Je garde les locaux, les corridors et le terrain de l'école propres. Je jette mes déchets dans les poubelles appropriées.
- h. **REPAS** - Je mange aux endroits prévus à cet effet pendant les pauses, les collations légères sont permises en classe.
- i. **CASIERS** - Je verrouille mon casier en tout temps, en ne partageant la combinaison avec personne.
- j. **OBJETS DE VALEUR** - Je laisse mes objets de valeur à la maison et mon sac à dos dans mon casier verrouillé.

3. RESPECT DE L'APPRENTISSAGE

- k. **COMMUNICATION** - Je communique de façon efficace en classe, c'est-à-dire : en respectant les tours de parole, en étant attentif à ce qui se déroule.
- l. **ASSIDUITÉ** - Je suis assidu et j'arrive en classe prêt à apprendre.
- m. **PONCTUALITÉ** - J'arrive à l'heure, avec mon matériel, sans nourriture.
- n. **ABSENCE** - Lorsque je dois m'absenter durant une évaluation, j'avise mon enseignant, et je fournis une note explicative.
- o. **TRAVAUX** - Je m'organise à remettre mes travaux à la date prévue.
- p. **ÉLECTRONIQUE** – Je ne dois pas utiliser mon appareil mobile personnel pendant les heures d'enseignement : J'utilise les appareils électroniques, y compris mes appareils personnels, lorsque l'enseignant en détermine la pertinence. (Voir conditions) Il est **interdit d'enregistrer** ou de **photographier** un autre **élève, membre du personnel** ou autre membre de la **communauté scolaire** sans son **consentement explicite** et d'en **distribuer** les contenus.
- q. **PLAGIAT** - Je respecte les règles d'intégrité académique : le travail que je remets est le mien, dans mes mots, et je cite adéquatement les sources consultées.

4. LOIS, RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

- a. **PROVINCE** - Loi de l'éducation, partie XIII, section 300.
- b. **CONSEIL** - La Politique 3.32 – « Stratégie pour la sécurité dans les écoles », découle des attentes provinciales.
- c. **ÉCOLE** – Ce code de vie, et les politiques du Conseil scolaire Viamonde.
- d. **SALLE DE CLASSE** – Tout règlement de la salle de classe est prioritaire. Il complète ce règlement.

Loi de l'éducation	Politiques du Conseil
	